

Nouvelle société commerciale canadienne Air Canada. Voir plutôt Société commerciale nouvelle

Opinion publique. Voir Actionnariat—Répartition

Ordre de renvoi

Projet de loi C-129 (participation publique au capital d'Air Canada), 1:3

Orlikow, David (NPD—Winnipeg-Nord)

Actionnaires, 1:34; 2:69, 92, 105-6

Actions, 1:16-7, 37, 49-50; 2:7, 67-8, 133

Activités d'exploitation et d'entretien, 1:34-7; 2:41-2, 59-61, 115-6

Air Canada, participation publique au capital, projet de loi C-129, 1:16-7, 33-7, 48-50; 2:7-9, 13-4, 39, 41-2, 59-61, 67-71, 83-4, 88-92, 103-6, 113-6, 131-4

Comité, 2:13-4, 48

Séance d'organisation, 1:7, 10-1

Comité de participation à l'entreprise des employés d'Air Canada, 2:88-9, 89-90

Flotte, 1:17; 2:67-8, 113-4

Gestion commerciale, 1:35; 2:67-9

Langues officielles, Loi, 1:48

Liaisons aériennes intérieures, 2:84, 104, 131

Pension, régimes, 2:134

Privatisation, 1:35-6; 2:7-8, 39, 90-1, 103, 105, 113, 131-3

Procédure et Règlement, 2:74

Repas servis à bord, 2:92

Siège social, 1:34-7

Société commerciale nouvelle, 2:9, 68, 91

Société d'État actuelle, 2:68, 113

Sociétés d'État, 2:84

Transport aérien, 2:70, 83-4

Transporteurs aériens canadiens, 1:49-50; 2:70-1

Osika, Angie (Comité de participation à l'entreprise des employés d'Air Canada)

Air Canada, participation publique au capital, projet de loi C-129, 2:88, 90-2, 94-8, 101, 104

Pacific Western Airlines

Employés-actionnaires, pouvoir d'intervention, niveau, 2:24, 46

Privatisation, 2:9-10, 22-3, 50

Employés, concessions, 2:34

Participation publique au capital d'Air Canada, projet de loi C-129. Voir plutôt Air Canada, participation publique au capital, projet de loi C-129

Pension, prestation, normes, Loi

Air Canada, assujettissement, maintien, 1:25

Pension, régimes

Avantages, maintien, 1:25

Fonds excédentaires, utilisation, 2:18, 23-4, 30-1, 58-9, 129-30, 134-5

Participation des partenaires et fonctionnement, description, 2:136-8

Pilotes

Fonds collectif d'investissement, 2:12

Voir aussi Actionnariat—Employés, participation, régime; Canadien International—Création; Privatisation

Position concurrentielle

Internationale, 2:22

Niveau, maintien, 2:18, 28, 112-3, 116, 132-3

Privatisation, impact, 2:100, 109, 132

Transporteurs aériens canadiens rivaux, 1:13, 21-2; 2:63

Voir aussi Langues officielles, Loi—Air Canada, assujettissement

Président (décisions et déclarations)

Comité

Députés

Assiduité, 1:6

Temps de parole et ordre d'intervention, 1:6

Procédure et Règlement

Questions relevant de la compétence du ministre, 1:16-7

Séance, tenue en l'absence d'un représentant de l'opposition, 3:7-8

Sondage d'opinion, résultats, utilisation dans la formulation de questions, 2:92-4

Témoins, crédibilité, mise en doute par certains commentaires d'un député, 2:94-5

Prise de contrôle. Voir Société commerciale nouvelle; Transporteurs aériens canadiens

Privatisation

Agents de bord

Impact, 2:19-23, 25, 37-8, 60-1, 110

Opposition, 2:19, 21

Appui, 2:108

Voir aussi sous le titre susmentionné Employés; Pilotes

Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, position, 2:6-7

Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, position, 2:16-9

Besoins financiers, motif, 2:17-8, 28, 50, 63-4, 86, 106-7, 111, 113

Conditions, 1:36

Délai, 1:30; 2:110-1

Déréglementation américaine, influence, 2:72

Dettes, responsabilités, partage, 2:81

Emploi

Équité, 2:29

Niveau, impact, 2:18-20, 30, 37-8, 82, 99, 109, 132

Répartition régionale, 2:29

Employés

Appui, 1:38-9; 2:10, 86, 98, 101-2, 108-9

Conditions d'emploi, impact, 2:18-9, 24, 29, 95, 105, 128-9, 131

D'entretien et de services au sol, opposition, 2:16, 18

Des bureaux de réservation et des aéroports de localités canadiennes, opposition, 2:27

Motivation, impact, 2:54-6, 100-1, 103

Opposition, 2:39-41, 47, 56-7, 61-2, 89-90

Salaires et avantages sociaux, impact, 2:23-4, 29, 48, 131-2

Sécurité d'emploi, impact, 2:18-9, 22, 128, 132-5

Sondage d'opinion, 2:92-5, 101-2

Empressement, dénonciation, 2:16-7, 19, 26-7

Environnement commercial, modification, prise en considération, 1:20-2; 2:28, 107

Expérience américaine, comparaison, 2:7-8, 48

Gestion commerciale efficace, avantage, 1:24-5, 27, 33; 2:6-7, 11, 64-6, 72-3, 86, 99, 108